

RECAPITULATIF URSSAF

Ce qui change pour les entreprises au 1er janvier : **La Direction de la Protection sociale du MEDEF met à disposition de ses adhérents un document recensant les principales mesures et modifications qui vont impacter les entreprises en 2019 en matière de taux et de recouvrement des charges sociales et des relations entre les entreprises et les URSSAF** : renforcement de la réduction générale de cotisations dans le cadre de la transformation du CICE en baisse de charges, baisse de la cotisation patronale maladie sur les salaires inférieurs à 2,5 SMIC, instauration d'une éventuelle prime exceptionnelle jusqu'à 1 000 € exonérée de charges, exonération des cotisations salariales sur les heures supplémentaires, suppression du forfait social sur certains dispositifs d'épargne salariale...

Il est à noter que grâce à la mobilisation du MEDEF, plusieurs avancées importantes pour les entreprises sont à souligner dans la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2019. A titre d'illustration et dans l'esprit du droit à l'erreur prévu par la loi « ESSOC », il est introduit une modulation des sanctions URSSAF en fonction de la gravité des infractions constatées en cas de travail dissimulé pour éviter que les sanctions ne se traduisent par des conséquences financières disproportionnées.

Pour vous procurer ce document, contact : medefisere@medef-isere.com.

ASSEMBLEE GENERALE MEDEF ISERE

Jeudi 13 juin 2019

au village de marques "The Village"
à Villefontaine

Avec l'intervention exceptionnelle du

Général Pierre de Villiers

Ancien Chef d'Etat Major des Armées
Auteur de 2 livres : "Servir" et "Qu'est-ce qu'un chef ? »

La nécessaire transformation de nos entreprises

En ces temps incertains, il nous faut aller à l'essentiel. Et finalement, que sont nos entreprises ? Et je parle là en tant qu'adhérent d'un MEDEF territorial, bien loin des réflexions et actions parisiennes, de nos TPE et PME qui constituent une grande partie de l'économie de notre territoire. Des collectivités humaines qui se retrouvent chaque jour autour d'une réalité, celle de produire et délivrer des biens ou des services pour le compte de clients. Ce travail utile et indispensable est le fruit de compétences, de collaborations et d'une fierté affirmée. Produire pour produire, travailler pour travailler, passer du temps ensemble, au sein de ces collectivités, ne suffit plus. Le « sens » est désormais présent et il faut le reconnaître, avec humilité et plaisir, les jeunes générations y sont pour beaucoup. Alors, l'entreprise doit, non pas s'adapter, mais se transformer profondément et durablement. Ni contrainte imposée, ni obligation coercitive, c'est tout le contraire qu'il faut mettre en œuvre. C'est une opportunité extraordinaire qui nous est offerte, à nous, « petits chefs d'entreprise » ou plus exactement « dirigeants grandement estimables de petites entreprises ».

La gouvernance, la relation à l'autre au quotidien, la hiérarchie, l'information interne, la prospective, la stratégie, l'ambiance, le vécu au bureau... Au sein de l'entreprise tout doit être réinventé afin que nos collaborateurs soient désormais HEUREUX ! Et nous aussi d'ailleurs !

Depuis quinze mois, nos soixante collaborateurs se sont attelés à la tâche afin d'être « heureux et performants », et cela va de pair. Ateliers de co-construction, création d'un ComOp (comité opérationnel), élaboration d'un PMT (plan moyen terme) sur les années 2018, 2019 et 2020, définition d'une centaine de GT (groupes de travail) ... la boutique se transforme et c'est une petite révolution ! Chaque GT porte un sujet centré sur un métier, mais aussi sur le quotidien au bureau, la stratégie, le développement d'un nouveau service ou d'un produit innovant...

Quant au ComOp, ses travaux sont hebdomadaires, sa composition très ouverte. Ce n'est pas un CoDir, mais un véritable outil de gouvernance concret et pragmatique, où le « bien-être » est aussi important que le « bien faire ». Un an après son démarrage, plus des deux tiers de l'ensemble des collaborateurs des Affiches le jugent légitime, utile et performant. PERFORMANTS ! Nous y voilà. Ces mêmes collaborateurs s'estiment plus efficaces qu'auparavant, plus motivés, et très majoritairement impliqués et engagés dans la démarche de transformation de l'entreprise, pour aller vers une « entreprise heureuse et performante ». Les moments de convivialité ont vu leur nombre exploser, les échanges transversaux sur les projets se multiplient, l'ouverture vers l'extérieur s'accélère. Chacun est concerné, chacun est acteur. L'empreinte sociale des Affiches s'exprime.

Alors, s'il y a bien une qualité intrinsèque au « métier » d'entrepreneur ou de dirigeant de petite ou moyenne structure, c'est bien la volonté. À chacun de lancer ou de poursuivre, ce chantier synonyme de modernité, d'humanisme et d'efficacité, pour devenir un acteur de son territoire, produisant et conjuguant développement économique et richesse humaine.

Dominique VERDIEL
Président Groupe Les Affiches



CLUB PERFORMANCE ET NUMERIQUE

PROTEGEZ VOS INFORMATIONS SENSIBLES !

Dans le cadre du Club « Performance et Numérique », nous avons organisé le 5 février dernier une réunion visant à vous aider à passer en revue **vos vulnérabilités et à protéger vos informations sensibles**.

Nous avons été accueillis dans les locaux de la Maison de la production de Moirans. Notre **intervenant**, un **agent de la Direction Générale de la Sécurité Intérieure** nous a délivré une intervention utile, informative et concrète **autour des questions de sécurité « du quotidien »** :

- Comment protéger l'information (identification des informations sensibles, connaissance de son environnement...).
- Les réflexes à avoir lors de ses déplacements, en particulier dans les trains et dans les hôtels.
- Les piratages les plus classiques (recharger son téléphone via un port USB, wifi non sécurisé dans les hôtels, égarer son téléphone et le retrouver piraté, 25 minutes suffisent).
- Comment gérer sa participation dans les salons. Les risques du home office, intrusions via les objets connectés.

Un grand merci à notre intervenant et aux participants.



SOIREE DE L'ENTREPRISE DE LA CCI NORD ISERE



La **Chambre de Commerce et d'Industrie Nord Isère** a récompensé les entreprises du territoire nord Isère devant 450 personnalités du monde économique, lors de sa traditionnelle remise des Trophées le 11 février 2019, **sous la présidence de Daniel PARAIRE**.

Les réussites économiques ont été mises à l'honneur au cours de cette 21ème Soirée de l'entreprise. **10 trophées ont été remis lors d'une grande soirée de prestige. Ils ont valorisé le succès et la réussite d'entrepreneurs qui ont su se démarquer et se différencier au cours de l'année 2018** avec ténacité, enthousiasme et prise de risque. 450 personnalités du monde économique ont pu découvrir 10 entreprises, qui de par leur dynamisme, contribuent au développement économique du territoire.

Cette année encore cette soirée prestige du monde économique a affiché complet à la salle du Médian à Saint Quentin Fallavier.

CLUB R&H

Vous êtes de plus en plus nombreux à participer à nos CLUBS RH et nous vous en remercions ! Au programme de la rencontre du 19 février dernier à Grenoble : la **mise en place du CSE – Comité Social et Economique**. Si les **professionnels RH** ont déjà bien appréhendé le cadre légal de cette réforme, ils **recherchent à travers ces échanges, des idées et les conseils de leurs pairs pour préparer au mieux les négociations** et donner du sens à ces nouvelles instances. Parmi les questions abordées, la pertinence du vote électronique, le règlement intérieur du CSE, la gestion des heures de délégation, la parité hommes/femmes, la base de données économiques et sociales... un sujet tentaculaire donc, et qui augure de prochaines rencontres riches d'échanges sur les problématiques soulevées. Prochaines rencontres programmées :

Le 19 Mars à Villefontaine : « Le Baromètre Social ».

Le 16 Avril à Grenoble : « Accord GPEC : Témoignage de Hewlett Packard Enterprise ».

Contact : Violaine CHAPPIS - 04.76.49.30.01

NOUVELLE INSTRUCTION POUR LA PRIME EXCEPTIONNELLE

A la suite des remontées du MEDEF, **une nouvelle instruction interministérielle du 6 février 2019**, actualisant celle du 4 janvier 2019, apporte des **précisions complémentaires sur l'application de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat** exonérée jusqu'à 1 000 € et mise en place par la loi portant mesures d'urgence économiques et sociales. Ces nouvelles précisions concernent en particulier les salariés éligibles, les intérimaires, les modalités de conclusion des accords, les incidences de la prime sur l'intéressement, le calcul des indemnités de rupture et la limite de rémunération de 3 SMIC.

Par ailleurs, **l'instruction indique qu'en cas d'erreur dans l'application des règles relatives aux conditions d'attribution et de versement de la prime, l'employeur sera invité à régulariser sa situation sans redressement de la part de l'URSSAF**. A défaut, elle prévoit qu'en aucun cas le redressement ne remettra en cause l'ensemble des exonérations. Seule la part correspondant aux montants de primes versées ne respectant pas les conditions prévues par la loi ou correspondant aux sommes qui auraient dû l'être seront soumises à cotisations. Enfin, les employeurs ayant déjà attribué une prime à leurs salariés antérieurement à la publication de la présente instruction et qui seraient amenés à modifier les conditions d'attribution postérieurement au 31 janvier 2019 peuvent le faire, lorsque nécessaire, sans remise en cause de l'éligibilité à l'exonération.

APERO RESO CHEZ STEPAN EUROPE

Une trentaine d'adhérents du MEDEF Isère ont eu le privilège de pouvoir **visiter**, le **1^{er} février dernier**, le site de **STEPAN EUROPE** à Voreppe.



Site de production de produits chimiques, notamment de savons, de détergents et de produits d'entretien, les participants ont pu observer les procédés de fabrication favorisant l'innovation permanente afin de réduire l'empreinte écologique de STEPAN Europe.

Créée en 1932 aux Etats-Unis par la famille STEPAN, STEPAN Company est depuis l'origine un fournisseur de produits chimiques. N'ayant cessé de croître, **STEPAN est l'un des principaux fabricants de produits chimiques dans le monde**. La société comprend 18 installations dans 11 pays dont le site de STEPAN Europe de Voreppe acquis en 1976.

Aujourd'hui, au niveau mondial, STEPAN fabrique notamment des produits chimiques basiques et intermédiaires, y compris des tensioactifs, des produits de spécialité, des produits germicides, des adoucissants quaternaires, de l'anhydride phtalique, des polyols pour l'industrie des polyuréthanes et des ingrédients spéciaux pour le secteur alimentaire, le secteur des compléments alimentaires et le secteur pharmaceutique.

PETIT DEJEUNER ENTREPRENEURS



A l'occasion d'un des « Petit Déjeuner » du MEDEF Isère, Pierre STREIFF, Président, a eu le plaisir d'accueillir **Emilie CHALAS, Députée de l'Isère**, le 15 février dernier.

Une trentaine de chefs d'entreprise étaient présents pour un moment privilégié d'écoute et de dialogue.

Parmi les sujets abordés : Comment trouver des compétences ? comment renforcer l'attractivité du travail ? la nécessité de renforcer l'attractivité de l'agglomération Grenobloise, les difficultés liées à un plan de Prévention des Risques d'Inondation, à la fois archaïque et trop restrictif... Un grand merci à notre invitée !

LANCEMENT DU COMEX 40

Le MEDEF lance le Comex 40, organe non-statutaire rattaché à la Présidence. **Composé de 45 dirigeants (23 femmes, 22 hommes)** issus des fédérations professionnelles, des MEDEF territoriaux et de personnalités extérieures, le Comex 40 aura pour objectifs de **réfléchir** aux grands enjeux sociétaux en **anticiper** leurs impacts sur les entreprises, de **formuler** des propositions sur des saisines ponctuelles du Président, d'**interagir** et de **débattre** avec des personnalités extérieures et des influenceurs, de **renforcer les liens et les synergies** dans le réseau.

Le Comex se réunira 4 fois par an en sessions plénières (dont deux fois en territoires) et à de multiples reprises à l'occasion d'ateliers, de rencontres ou de groupes de travail. Deux thèmes de réflexion sont prévus en 2019 : les conséquences pour l'économie du recul de la démocratie dans le monde et l'impact des flux migratoires.

FIN DE LA NEGOCIATION CHOMAGE

Le MEDEF, avec les autres organisations patronales, **est allé au bout de ce qu'il pouvait proposer dans le cadre contraint imposé** par le gouvernement et **constate l'impossibilité de parvenir à un accord**.

L'ensemble du texte proposé par le patronat témoigne de la densité des travaux menés entre partenaires sociaux au cours des derniers mois sur des sujets plus larges et structurels que ceux prévus par la lettre de cadrage gouvernemental : Architecture et fonctionnement du système - Accompagnement et formation des demandeurs d'emploi - Indemnisation des intermittents du spectacle - Paramètres d'indemnisation pour l'ensemble des demandeurs d'emploi - Situation des personnes en contrats courts récurrents.

La lettre de cadrage gouvernementale comportait deux volets : « économies et incitations au retour à l'emploi » et « précarité et contrats courts ». **Il n'a jamais été possible de discuter du volet « économies »** et le **débat public s'est concentré exclusivement sur le volet « contrats courts »**. Le MEDEF a présenté en séance une **nouvelle proposition : le versement d'une contribution forfaitaire à chaque fin de contrat à durée déterminée d'usage de 3 mois ou moins**, à un fonds piloté par l'assurance chômage, et servant à financer des aides complémentaires à la formation et des aides à la mobilité. Cette proposition contenait deux avantages : un effet attendu sur l'usage des contrats très courts et la réorientation des fonds collectés vers les salariés.

Après ce constat d'échec, le MEDEF demande donc la tenue d'une réunion de concertation autour de la Ministre du travail.

En 2019, les recrutements de cadres devraient être au plus haut niveau avec une 6e année consécutive de hausse. Pour Bertrand Hébert, directeur général de l'Apec « La confiance des entreprises est solide et si le secteur des services reste moteur, l'industrie et la construction sont aussi très bien orientées ».

Au total, le nombre d'embauches devrait se situer entre 270 700 et 292 000. La progression par rapport à 2018 pourrait aller jusqu'à 10 %, selon les 10 000 entreprises interrogées.

En 2018, 73 400 créations nettes d'emploi cadre en France, soit +36 % par rapport à 2017. C'est 266 400 recrutements de cadres mais aussi 60 200 promotions internes de salariés à des postes cadres.

Au niveau des régions, l'Île-de-France s'impose toujours comme la 1ère région. Suivent Auvergne-Rhône-Alpes avec plus de 30 000 recrutements annoncés. Puis à quasi égalité les Hauts de France, Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse et l'Occitanie (plus de 16 000 embauches chacune). À noter que la Nouvelle Aquitaine et Pays de Loire, deux régions qui attirent beaucoup de cadres, font preuve d'un beau dynamisme. Sans surprise, les Services affichent jusqu'à 210 000 embauches de cadres pour l'année 2019, soit +10 % par rapport à 2018. **Mais la bonne nouvelle c'est l'Industrie où les recrutements cadres pourraient dépasser les 44 000 (jusqu'à + 12 %).** La Construction également : entre 13 000 et 14 000 recrutements sont attendus. Seul le Commerce semble moins dynamique avec un niveau proche de celui de 2018.

Par ailleurs, la fonction Informatique continuerait sa progression pour dépasser les 59 000 embauches, après les 50 000 déjà réalisées en 2018. Les prévisions concernant les cadres de la fonction Etudes, recherche & développement et les commerciaux sont aussi bien orientées.

En termes d'expérience professionnelle requise, ce sont toujours les cadres ayant 1 à 10 ans d'expérience qui seraient les plus recherchés par les recruteurs. Les débutants ayant moins d'un an d'expérience, quant à eux, profitent aussi d'un marché de l'emploi cadre dynamique. L'environnement international est incertain mais le marché de l'emploi cadre est un marché particulier. Tout nous incite à tabler sur une croissance économique modérée, et dans ce scénario, les recrutements de cadres continueraient à progresser pour atteindre le niveau record de 300 000 recrutements en 2021, selon notre modèle économétrique."

Reste un point de vigilance : Les entreprises rencontrent des difficultés de recrutements sur certaines fonctions. Se former et anticiper ces changements s'imposent comme de nouveaux enjeux, pour les cadres comme pour les entreprises.



FULL TIME SPORTS à Grenoble

1 - Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

La création de l'agence en 2012 est partie d'un constat simple : Face à des offres sportives de plus en plus complexes, les annonceurs intègrent rarement le média sport dans leur communication. Un manque pour les marques car le sport est un fantastique accélérateur de business et de notoriété. Il a cet avantage de partager de l'émotion entre les marques et leurs consommateurs. Nous agissons comme une véritable agence conseil, à l'écoute des besoins de nos clients et capable de créer des plans de communication sport personnalisés et sur mesure. Aujourd'hui nous accompagnons de nombreuses marques commerciales comme GIGASET, fabricant de téléphones mobiles allemand. Notre travail a débouché sur son engagement comme Fournisseur Officiel en téléphonie de la Ligue Nationale de Handball et un programme d'activations pour les 3 prochaines saisons. Toutes nos recommandations doivent s'intégrer parfaitement dans les stratégies de communication de nos clients et s'adapter à toutes leurs contraintes, notamment budgétaires. Pour cette raison, nous avons pris le parti d'imaginer un modèle de rémunération à la performance, unique en son genre, qui nous contraint à établir une relation win-win avec nos clients.



2- Quelle est l'évolution de votre secteur d'activité ?

L'évolution passe par la notion de ROI car nous sommes passés en peu de temps d'un marché irrationnel à des réflexions où le retour sur investissement est essentiel à la prise de décision. Pour se démarquer et apporter des éléments tangibles aux communicants, nous avons très tôt fait le choix d'investir dans un outil d'aide à la décision, Brands-Sports®, dont nous sommes propriétaires, qui permet de manière objective, de positionner les marques dans le bon univers sportif. Nous sommes en capacité de proposer des dispositifs de plus en plus pointus, répondant aux enjeux digitaux et physiques. Cela permet aux marques de s'assurer des territoires de communication en phase avec leur positionnement et leurs enjeux commerciaux.

3- Quelles sont vos perspectives d'avenir ?

La relation de confiance que nous avons réussie à installer avec nos clients nous a poussé à la création d'un département et d'une offre "conciergerie du sport". Elle permet à nos clients d'accéder aux événements sportifs de leur choix au meilleur tarif, d'optimiser leurs invitations et de gagner du temps. Le Groupe MARTIN BELAYSOU EXPANSION, dont Patrick Martin, Président Délégué du MEDEF, est le Président du Directoire, a été l'un des premiers à nous confier ses animations commerciales. Un client avec qui nous fêtons notre 5^{ème} année de collaboration. A court terme, nous travaillons sur le positionnement d'une marque dans l'univers du football, qui pourrait déboucher sur une recommandation en matière de sponsoring intégrant son positionnement sur la face avant d'un maillot de club de Ligue 1 Conforama et tout le plan d'activations qui va derrière.

Antoine FOURNIER
Président de FULL TIME SPORTS

